

27 août 2004 -02:00

Bon d'Etat Code 927/54- révision du taux d'intérêt

Bon d'Etat - Code 927/54- Nouveau taux d'intérêt.

Bon d'Etat - Code 927/54- Nouveau taux d'intérêt.

Le nouveau taux d'intérêt du bon d'Etat 3/5/7 à taux d'intérêt révisable et minimum garanti , 4 septembre 1999-2002-2004-2006, émis le 4 septembre 1999 (Code 927/54) est fixé, pour la période du 4 septembre 2004 au 3 septembre 2006, à 4,90 %, soit le taux d'intérêt minimum garanti. Ce bon d'Etat est remboursable au pair le 4 septembre 2006.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be